

Jean LAUNAY

FIGEAC, le 18 janvier 2008

Député du Lot
Maire de Bretenoux

N.REF/JL.SV.2008.01.027

Monsieur Guillaume PEPY
Directeur Général de la SNCF
34, Rue du Commandant Mouchotte

75 014 PARIS

Monsieur le Directeur Général,

Le 1^{er} août 2006, vous nous avez fait l'honneur d'une visite de l'EIV Bretenoux-Biars, appelé communément « Chantier SNCF » chez nous. La spécificité du travail qui y est fourni, les savoir-faire qui s'y expriment ne vous ont pas, me semble t'il, échappé.

Un dialogue franc et courtois s'était noué ce jour là et vous aviez pris le soin d'écouter également le sentiment des élus sur l'avenir de cette entreprise historique et structurante du Nord du Lot.

C'est dans le cadre de la nécessaire poursuite de ce dialogue que je viens vers vous, en rappelant que le premier courrier des quatre parlementaires lotois du Lot à Madame la Présidente de la SNCF a mis plus de deux mois à recevoir une réponse largement incomplète puisque aucune suite n'était donnée à notre demande de rendez-vous.

Les décisions concernant le fret ferroviaire et la suppression affichées des wagons isolés pénalisent lourdement le Lot (Bagnac-sur-Célé) et particulièrement le Nord du département (Biars-sur-Cère et Souillac).

Nous sommes en effet sur une liaison transversale (Brive – Aurillac) et aux confins de trois régions administratives et politiques différentes ; c'est également vrai pour la gestion interne de la SNCF. Tout concourt donc à la fragilisation de cette ligne et, en tant qu'élu appartenant au comité pluraliste de défense et de développement de la ligne SNCF Brive – Aurillac, je veux vous dire de la façon la plus solennelle les deux points majeurs de ma position dont j'ai la faiblesse de penser qu'elle est largement partagée :

.../...

→ Il faut maintenir la gare fret à BIARS et lui redonner le statut de gare-bois en particulier compte tenu de l'existence du chantier et des perspectives de développement, d'organisation et de relance de la filière bois dans notre région.

→ Il est nécessaire d'aménager la gare de Bretenoux-Biars pour y permettre l'accueil des voyageurs handicapés.

Je vous remercie à l'avance de l'attention que vous porterez à mes demandes et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Jean LAUNAY